



Bulletin d'adhésion – Année 2010

À renvoyer à : UTCAC (ex- SATAC UNSA) – Trésorier, BP 70 116, 33 704 Mérignac Cedex accompagné de votre règlement (chèques libellés à l'ordre du SATAC).

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Nom : Prénom :

Service : Fonction :

Adresse personnelle :

.....

Corps : Grade : Année de recrutement : Diplôme ou études :

Tél (service) : Fax (service) : Portable : *

Tél (domicile) : * Fax (domicile) : * Date de naissance :

Courriel (hors DGAC) :

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont facultatifs

MONTANT DE LA COTISATION :

Le montant de la cotisation s'élève à **0,4 % du montant imposable** de l'année précédente tel qu'il est indiqué sur votre bulletin de paye de décembre, **arrondi à l'euro inférieur**. **NE PORTEZ PAS LES CENTIMES !**

Il est de 60 euros minimum dans tous les cas.

Il s'élève à **40€ euros pour les élèves** et **60€ pour les stagiaires**.

La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la somme versée.

(Code général des impôts : article 199 quater C).

MODE DE PAIEMENT :

- Par chèque en une fois
- Par chèque en 2 fois si elle est supérieure à 80 euros : dans ce cas, **envoyer 2 chèques en même temps avant le 30 avril**. Ces chèques seront débités d'un mois sur l'autre
- Par prélèvement automatique : joindre un RIB et une autorisation de prélèvement signée avant le 23 février **(Indiquer le montant à prélever)**

PARTIE RESERVEE AU SATAC :

Bulletin reçu le : Mode de paiement : 1 chèque 2 chèques Prélèvement

Chèque n°1 : Montant : Chèque n°2 : Montant :

Banque : Cotisation totale : Numéro de carte :

Prélèvement n°1 : Prélèvement n°2 : Prélèvement n°3 : Prélèvement n°4 :

Montant n°1 : Montant n°2 : Montant n°3 : Montant n°4 :